

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE INFIRMIER DE LA MOSELLE

MEMBRES DU CDOI 57 titulaires et suppléants

OBJET : Résultats du vote organisé sur la cotisation de 75 euros ;

Mesdames, Messieurs,

Dans un souci de participation aux grandes décisions de notre instance ordinale départementale, nous voulions organiser une réunion exceptionnelle. Celle-ci devait aboutir à notre ultime positionnement sur la cotisation suite à la publication des éléments qui composent l'hypothèse budgétaire du CN.

En raison de problèmes de planning et de locaux, cette réunion n'a pu avoir lieu ; elle a été remplacée par un vote via vos réponses par courrier postal ou Mail adressés à Patrick KUNTZ ;

Fin du vote le 17 mai minuit.

Question posée : favorable ou non à la cotisation annuelle de 75 euros ?

46 votants
29 votes
29 exprimés
7 favorables
22 défavorables

interprétation

63% du CDOI57 s'est exprimé sur la question

37% du CDOI ne s'est pas exprimé

**TAUX de participation au vote de 63%**

25% des personnes qui se sont exprimées sont favorables à ce montant de cotisation

75% des personnes qui se sont exprimées sont défavorables à ce montant de cotisation

**RESULTATS 75 % de votes défavorables**

**CONCLUSION.**

Je transmets au Conseil National de notre Ordre, l'avis défavorable du CDOI57 au maintien d'un montant de cotisation annuelle à 75 euros .